

# La langue de Robert Garnier

## I. Prononciation et orthographe

Nous indiquons ci-dessous les principaux phénomènes qui diffèrent du français moderne. Ainsi, les candidats ne seront pas déconcertés par d'éventuelles questions de phonétique ou de graphie portant sur la langue du texte de Garnier. D'autre part, à l'oral, lors de l'explication littéraire, sans pour autant restituer la prononciation de l'époque, il est bon de la connaître, afin de mettre en valeur les jeux de sonorités, tels que les percevaient les contemporains du dramaturge.

### I. Prononciation des consonnes

- Le *r* est un *r* roulé noté /R/ en alphabet phonétique, c'est-à-dire obtenu par des vibrations de la pointe de la langue dans la région des dents; c'est pourquoi il a reçu le nom de *r* apico-alvéolaire. C'est à la fin du règne de Louis XIV que le *r* devient dorso-vélaire (/ʁ/).
- La graphie *-ill*, à l'intérieur du mot, correspond souvent à ce qu'on appelle le *l* mouillé (/j/) (cf. italien *gl*, espagnol *ll*, portugais *lh*), par exemple dans *boüillonne* (v. 923) ou dans *enquenoüillee* (v. 961). De même, la graphie *il*, à la fin d'un mot, correspond fréquemment à un *l* mouillé (par exemple dans *pareil*, *réveil* ou *soleil*). C'est seulement au XVIII<sup>e</sup> siècle que le *l* mouillé se simplifie en yod. Attention! Ne pas oublier que, dans des mots comme *ville* ou *tranquille*, les

deux *l* ne correspondent pas à *l* mouillé: il convient de prononcer ces termes comme aujourd'hui. Le *l* mouillé ne concerne que les mots comportant aujourd'hui un yod noté *-ill*. Cela s'explique par l'étymologie: ainsi, *familia* présentait un yod en latin impérial, et *ill* dans *famille* correspond à un *l* mouillé en français de la Renaissance, tandis que *villa* ou *tranquillus* ne comportaient pas de yod en latin.

- La lettre *h* initiale ne se prononce pas dans les mots d'origine grecque ou latine; elle correspond en revanche, dans les mots de souche germanique, à une aspiration, un souffle, du moins dans la langue soutenue, et à une simple absence de liaison avec le phonème précédent dans la langue courante (*h* dit disjonctif), par exemple: *le Hibou*, v. 239.
- Les consonnes finales ont tendance à s'amuir à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, y compris dans les formes verbales en *-er*, *mais aussi -ir*, etc. C'est encore le cas au XVI<sup>e</sup> siècle, sauf en cas de liaison avec la voyelle initiale du mot suivant et, dans la langue soutenue, à la pause. Ce dernier point est important, puisque la tragédie est un genre noble, et on peut supposer que la consonne finale se faisait entendre. En ce qui concerne le *r* final, on observe des hésitations: *menteur* peut rimer avec *heureux* ou avec *bonheur*. Encore aujourd'hui la langue porte trace de ces hésitations: les infinitifs en *-er* ne font pas entendre le *r* final, tandis que les verbes en *-oir* ou en *-ir* possèdent un *r* articulé. On a, dans *Hippolyte*, un bon exemple de cette fluctuation aux vers 1439-1440, où *Jupiter* rime avec *escouter*.
- Le *s* intérieur devant consonne et après voyelle ne se prononce plus depuis le XII<sup>e</sup> siècle quand le mot où il figure n'est pas un terme emprunté, par exemple quand il ne s'agit pas de termes savants (ainsi l'entendait-on, comme de nos jours, dans le mot *peste*, v. 1745). Il ne se prononce pas dans *estoit* ou dans *vostre*. Il est diacritique, indiquant que la voyelle précédente est longue, et qu'en outre, quand il s'agit d'un *e*, on le prononce en *e* fermé /e/.

## 2. Prononciation des voyelles

### a. La question des voyelles fermées

- La voyelle *e* de mots comme *mer*, *mère*, *père*, qui est en français un /ɛ/ (è ouvert), est en principe un /e/ (é fermé) au XVI<sup>e</sup> siècle. Il commence à s'ouvrir devant consonne articulée, phénomène qui progressera

au siècle suivant. Les grammairiens du xvi<sup>e</sup> siècle hésitent quant à l'aperture de cette voyelle.

- Il en est de même pour la voyelle *e* qui suit un yod : *ié* se prononce /ye/, donc avec un /e/ (*é* fermé), à l'époque de Garnier, et c'est seulement au xvii<sup>e</sup> siècle que cette voyelle commence à s'ouvrir devant consonne articulée, comme dans *miel*, *ciel*, *fiel*, tandis qu'il restera fermé en finale absolue, comme dans *piéd*.
- Dans le même ordre d'idées, *æ* garde son timbre fermé dans la langue savante (/ø/), aussi bien devant consonne qu'en position finale, au moins jusque dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle.
- Contrairement à la prononciation moderne, le suffixe *-ier* après consonne liquide (*l* ou *r*), est monosyllabique au xvi<sup>e</sup> siècle. On en trouve des exemples chez Garnier, et il faut y être très attentif, du point de vue de la métrique, puisqu'il s'agit alors d'une synérèse : cf. *sanglier* (v. 1028, 1820, 2200), *poudrière* (v. 1742), *meurtrière* (v. 1897), *meurtrier* (v. 1944).

## b. La question des voyelles longues

D'une manière générale, en français du xvi<sup>e</sup> siècle, comme en français moderne, toute voyelle tonique a tendance à s'allonger et à durer plus longtemps qu'une voyelle atone. Il faut en outre signaler les cas particuliers suivants :

- Le *s* intérieur après voyelle et devant consonne signale généralement l'allongement de la voyelle qui précède. Il existe en effet des voyelles longues en ancien et en moyen français. Ce *s* intérieur peut aussi signaler qu'un *e* qui précède doit être prononcé /e/ ou /ɛ/ et non pas *e* central ou labial (/ə/). Exemples de voyelles longues : *queste*, *teste*, *forest*, *fraischeurs*, *recroistront*, *eust*, *plustost*, *aspre*.
- Le *z* final peut indiquer que le *e* qui précède doit être prononcé comme un *é* fermé, et non pas comme *e* central ou labial : on distinguera ainsi *armez* (= armés) et *armes*. Cf. *pliez* (= pliés), *croisez* (= croisés), *oubliez* (= oubliés), aux vers 2217, 2218.
- Parmi les voyelles longues, il faut encore signaler le cas du phonème /y/ dans des mots comme *eut*, *eust*, *deu* (= dû), où ce son est graphié *eu*. Il y a à cela deux raisons : une raison historique : vers le xiv<sup>e</sup> siècle, les hiatus se sont réduits : /œy/ passe à /y/, mais cette réduction vocale et syllabique provoque un allongement compensatoire ; et une raison diacritique : le maintien de la graphie médiévale *eu* indique

au lecteur l’allongement de /y/. On dit alors que le *e* graphique est un signe diacritique : il ne se prononce pas, mais précise la manière dont on doit prononcer le *u* qui suit. On prendra donc garde qu’au vers 2201, la forme *peut* n’est pas un présent, mais un passé simple et se prononce /py/ avec un *u* long.

Dans certaines régions, la contraction aboutit, non pas à un /y/ long, mais à un /ø/ long ; d’où des rimes telles que *feu/peu* (participe passé du verbe *pouvoir*), qui ne sont pas rares à l’époque de Garnier. Un exemple nous en est fourni aux vers 769-770 de la tragédie d’*Hippolyte*. Dans les deux cas, la voyelle obtenue est longue et elle s’abrègera dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les diphtongues et les triphthongues peuvent être considérées comme des voyelles longues. Une diphtongue est une voyelle qui change de timbre au cours de son émission ; une triphthongue est une voyelle qui change deux fois de timbre au cours de son émission. Ces timbres vocaliques sont produits d’une seule émission de voix, au sein d’une unique syllabe, contrairement à ce qui se passe pour les hiatus, où deux voyelles se trouvent en contact, chacune dans une syllabe différente.

La plupart des diphtongues de l’ancien français se sont réduites au XIII<sup>e</sup> siècle. Il reste, au-delà de cette période, une diphtongue /ao/, graphiée *au*, et provenant de la coalescence d’un /a/ et d’un ancien /l/ vocalisé en /u/ devant consonne au début de l’ancien français : *chevals* > *chevaus* > *chevaos*. Au XV<sup>e</sup> siècle, elle se réduit à /o/ fermé, sauf dans certaines régions, par exemple dans celle de Lyon, où elle est encore attestée au XVI<sup>e</sup> siècle. Il existait aussi une triphthongue /eao/, encore vivante au début du XVI<sup>e</sup> siècle, mais qui se réduit ensuite à une diphtongue /œo/, puis se monophtongue progressivement en /o/ fermé au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, prononciation qui est la nôtre actuellement.

### c. La question du *e* final

Le *e* final est prononcé /ə/ central en ancien français et se labialise en /œ/ au XV<sup>e</sup> siècle : il s’amuit au début du XVII<sup>e</sup> siècle, après la période des dénasalisations partielles, du moins au nord de la Loire. L’amuisement de cette voyelle à la finale après consonne semble être l’aboutissement d’un très long processus. Il est en tout cas prononcé à l’époque de Garnier, et il est très important de s’en souvenir, car on l’entendait à la fin des vers, ce qui donne à la notion de rime féminine sa pleine justification orale. D’autre part, si la tendance était, dans la langue courante, de ne plus faire entendre le *e* final après voyelle, il était maintenu dans la diction poétique,

ainsi qu'en témoignent les nombreux exemples où il doit être prononcé à l'intérieur du vers devant consonne, afin d'assurer au vers le nombre de syllabes requis. Tel est le cas du vers 412, où le *e* final du mot *vie* doit être prononcé devant la consonne placée à l'initiale du mot suivant. Voir aussi les vers 792 et 839.

#### d. La question de la prononciation de la graphie *oi/oy*

Ce digramme correspond à trois prononciations possibles : la première, la plus courante, est /wɛ/, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle ; la deuxième, propre au peuple de Paris depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, triomphera à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : /wa/ ; la troisième, qui se répand à partir de 1550 environ, concerne essentiellement les imparfaits, les conditionnels et les noms de peuples : *estoit* peut alors se prononcer, au choix, [etwɛ] ou [etɛ], comme de nos jours. En tout cas, d'après les témoignages des grammairiens, la prononciation moderne semble bien implantée vers 1650, et, au XVII<sup>e</sup> siècle, on hésite dans la transcription entre *oi* et *ai* : il faut attendre 1835 pour que le *Dictionnaire* de l'Académie française entérine définitivement la graphie *ai* pour adapter l'orthographe à la prononciation et pour que cet usage se généralise. Au vers 1837, le conditionnel de première personne est en *-oy* (« je n'entreprendroy »), il en est de même, au vers 1839, pour l'imparfait de première personne (« je ne sentoy »). On prendra garde qu'au vers 175, *flamboient* est l'équivalent du français moderne *flambaient*, c'est-à-dire qu'il s'agit de l'imparfait du verbe *flamber* et non pas du présent du verbe *flamboyer*.

#### e. La question des voyelles nasales

En ancien français, les voyelles situées devant les consonnes nasales /n/, /m/, /ɲ/ (*n* palatal) se nasalisent par abaissement anticipé du voile du palais. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on prononce encore à la fois la voyelle nasale et la consonne nasale. À la fin du siècle, on assiste à une dénasalisation partielle : si la nasale est intervocalique, elle se maintient, mais la voyelle qui précède redevient orale (exemple : *bonne*) ; si la consonne est finale ou placée à l'intérieur du mot devant une autre consonne, elle s'amuit, mais la voyelle conserve sa nasalité (exemples : *bon*, *bonté*).

## f. La question de l'ouïsme

À partir des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, une tendance s'affirme : le /o/ non accentué en syllabe initiale atone passe à /u/ (graphié *ou*). Les deux prononciations coexistent au XVI<sup>e</sup> siècle : on lit par exemple tantôt *dolente*, tantôt *doulente*. Au vers 1027 de la tragédie, on a *coustaux* pour *côteaux*.

## 3. Les graphies de la Renaissance

Nous n'entrerons pas ici dans les débats théoriques entre les divers grammairiens de la Renaissance. On trouvera des échos de ces controverses dans les ouvrages de linguistique consacrés à cette période et dont les titres figurent dans la bibliographie. Nous nous bornerons à indiquer les grandes tendances d'un système encore fluctuant et qui se cherche, en prenant de temps à autre quelques exemples dans la tragédie inscrite au programme.

Dès que l'on a entrepris d'écrire le français, c'est l'alphabet latin qui a servi à noter les phonèmes. Or cet alphabet n'était pas entièrement adapté à la langue française. Toutefois, les difficultés furent surmontées et l'on parvint à un système cohérent et assez rigoureux, quoique souple, ainsi qu'en témoignent les graphies du XII<sup>e</sup> siècle, où les rares signes superflus ne sont généralement présents que pour faciliter la tâche du lecteur. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, et surtout des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, le français est introduit dans les écritures de la justice et de la chancellerie (pour les détails consulter l'*Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot, tome I, p. 526 sq.). Sous l'influence des « praticiens », c'est-à-dire des juristes, des notaires, des administrateurs, dont certains, très cultivés, connaissent bien le latin, l'orthographe française se complique, les lettres inutiles (ou apparemment inutiles) se multiplient. Certaines graphies se réfèrent au latin (*debvoir*, par exemple, où la lettre *b* ne correspond à aucun phonème, mais rappelle simplement l'étymologie latine *debere*). Notons que Garnier évite généralement pour ce mot le *b* latinisant. Parfois, l'étymologie était, du reste, faussement établie : c'est le cas de *çavoir* (plusieurs fois attesté sous cette forme dans la pièce de Garnier), que l'on rattachait à *scire*, alors qu'il provient de *sapere*, et de *poids*, pour lequel on posait l'étymon *pondus*, alors que le terme vient de *pensum*.

Mais l'introduction de certains signes n'est pas toujours gratuite : elle peut viser à éviter des confusions. Par exemple, *v* notait à l'initiale les sons /y/ et /v/ et le graphème *u* notait les mêmes phonèmes à l'intérieur du mot, si bien que le lecteur pouvait hésiter parfois et devait alors ralentir sa lecture. Pour faciliter celle-ci, l'on usait alors de signes diacritiques, c'est-à-dire de

lettres que l'on ajoutait, qui n'étaient pas prononcées, mais qui servaient à indiquer la valeur d'un autre signe dans le mot. En plaçant par exemple un *h* à l'initiale de *vis*, qui alors devenait *huis*, « la porte », *v* passant à *u* à l'intérieur du mot, on le distinguait de l'homographe *vis*, « le visage ». Les lettres *s* et *x*, ont, elles aussi, une fonction distinctive lorsqu'il s'agit d'opposer *sis* (participe passé de *seoir*) au numéral *six*. Le recours au latin classique trouve là sa pleine justification.

Le *xvi<sup>e</sup>* siècle hérite de cette situation où se mêlent deux tendances contradictoires : l'une vise à la simplicité, l'autre repose sur le respect de la tradition et de l'étymologie, ou sur le simple goût de la calligraphie, *la belle écriture*. C'est cette seconde tendance qui a d'abord semblé l'emporter, malgré les efforts d'humanistes, d'imprimeurs ou d'écrivains pour simplifier l'orthographe, la rendre plus logique et réduire l'écart entre la prononciation et la transcription. Puis l'orthographe adoptée va peu à peu, de la fin du *xvi<sup>e</sup>* siècle jusqu'au *xix<sup>e</sup>* siècle, représenter une sorte de compromis entre ces deux tendances, équilibre déjà en partie atteint par Ronsard et ses disciples, parmi lesquels Robert Garnier.

Il n'est pas question de faire ici une étude exhaustive de l'orthographe de Garnier : il suffira de dégager quelques tendances, et chacun pourra compléter les remarques succinctes qui vont suivre au gré de ses lectures.

La tendance à la complexité n'est pas absente du texte de notre tragédie. On notera le goût pour l'étymologie dans des mots tels que *nuict* (> *noctem*), *lict* (> *lectum*), *faict* (> *factum*), *droicte* (> *dextera*) où le *c* n'est pas prononcé, en face de *nuits*, sans *c*, au vers 1611, *ha* (de *habet*, « il a »), avec un *h* étymologisant, *obscur* (> *obscurum*), où le *b* a fini par être prononcé (il l'était peut-être déjà à l'époque de la pièce), *adventure*, qui présente un *d* latinisant non prononcé.

La tendance au conservatisme éclate dans des graphies médiévales ne correspondant plus à la prononciation : par exemple, la forme *vueille*, prononcée en fait comme dans *veuille*. Même phénomène pour *seoir*, vestige d'un ancien hiatus, réduit en moyen français, à ceci près que le *e* peut avoir été maintenu à titre diacritique, afin de souligner la longueur du son représenté par *oi*.

Notons que :

- La lettre *y* pour *i*, très fréquente, surtout en fin de mot, un peu moins à l'intérieur du mot, correspond à un usage courant au *xvi<sup>e</sup>* siècle, mais non toutefois systématique.
- Garnier hésite entre les pluriels en *-x* et les pluriels en *-s* dans des mots comme *chevaux/chevaus*. Il écrit « coustaux pierreux » au vers 1027, mais adopte la graphie *genous* au vers 2217, qui témoigne

d'une volonté de simplification. Même hésitation pour la deuxième personne du singulier des verbes : *peux* alterne avec *peus*.

- Le *s* diacritique après voyelle et devant consonne, qui obéit à un désir de rationalisation, est constant tout au long de la pièce, pour marquer l'allongement de la voyelle qui précède ou son timbre particulier (voir plus haut). Garnier a recours très régulièrement aussi au *z* diacritique après *e* pour indiquer la prononciation en *é* fermé, notamment pour les participes passés masculins pluriels : *herissonnez* (= hérissonnés) ; le *z* est également ici un morphogramme marquant le pluriel.
- Conformément à un usage général au *xvi<sup>e</sup>* siècle, la forme verbale en *-ant* est au pluriel en *-ans*, avec disparition du *t*.
- Garnier possède le sens de la formation des mots et écrit très logiquement *long temps*, *tousjours*, graphies qui ne sont plus en usage, mais qui révèlent chez l'auteur une volonté de rigueur linguistique, très éloignée des complications capricieuses et hasardeuses que nous avons répertoriées plus haut.

Par ailleurs, beaucoup de variantes morphologiques (*encor/encore* ; *or/ore/ores*) permettent des ajustements métriques.

En somme, Garnier, sans renoncer à la variété formelle, voire à des contradictions, éprouve le besoin de rendre au maximum son texte lisible et conforme à une idée cohérente de la langue.

## II. Syntaxe

Nous signalons ci-dessous rapidement quelques faits historiques, spécifiques de la langue du *xvi<sup>e</sup>* siècle, ceux qui sont les plus marquants et qui, sans être très nombreux, peuvent toutefois déconcerter les candidats.

### I. Le groupe nominal

#### a. Le genre

Certains noms ne possèdent pas le genre d'aujourd'hui ou bien hésitent entre les deux genres. C'est ainsi que les *voiles* du navire sont au masculin au vers 69, qu'*infortune* est également masculin au vers 495 (les trois éditions précédant celle de 1585 en faisaient un féminin) ; *amour* est féminin,